

1 | RÉSERVATION DE BOXES - remise de 5 % pour toute commande passée avant le 31/07/10

Box intérieur pour 5 jours	299 € (1)	x	=	€ TTC
Stand box attendant au box	299 € (1)	x	=	€ TTC
Box intérieur pour 4 jours et 3 nuits	281 € (2)	x	=	€ TTC
Box intérieur pour 3 jours et 2 nuits	240 € (2)	x	=	€ TTC
Box intérieur pour 2 jours et 1 nuit	155 € (2)	x	=	€ TTC
Nuit supplémentaire sur le salon	30 €	x	=	€ TTC
Badge permanent supplémentaire	32 € (3)	x	=	€ TTC

Merci de nous indiquer le jour d'arrivée :

Le jour de départ :

(1) Ce tarif comprend : les frais de dossier + 2 accès permanents + 5 invitations salon + invitations spectacle + accès parking

(2) Ce tarif comprend : les frais de dossiers + 2 accès par box + 2 invitations salon + invitations spectacle + accès parking

(3) Badge valable pour les 5 jours du salon.

L'assurance éleveur (Responsabilité civile...) est obligatoire, elle doit être contractée directement auprès de votre assureur.

Une copie doit être jointe au contrat de participation.

Les éleveurs / cavaliers / gardiens d'équidés sont responsables des leurs chevaux dès leur arrivée sur le salon, à l'intérieur et à l'extérieur des boxes, avant, pendant et après les passages en carrière.

L'organisation se garde le droit de déplacer les chevaux restant sur place pour le démontage du salon.

Le foin et les granulés ne sont pas inclus dans la réservation. Une vente de foin est organisée chaque jour de salon.

À compter du 8 octobre 2010, aucun avoir ou remboursement ne sera effectué sur les commandes de boxes.

2 | PARKING

Branchement électrique sur parking pour camions	72 €	x	=	€ TTC
TOTAL TTC (1 + 2) dont TVA à 19,6 % incluse			=	€ TTC

3 | BILLETTERIE

Carnet de 5 billets tarif réduit	35 €	x	=	€ TTC
Carnet de 15 billets tarif réduit	105 €	x	=	€ TTC
Carnet de 50 billets tarif réduit	350 €	x	=	€ TTC

TOTAL TTC (3) dont TVA à 5,5 % incluse = **€ TTC**

TOTAL TTC (1 + 2 + 3) = **€ TTC**

CONDITIONS SANITAIRES

CHEVAUX – ÂNES - PONEYS

Vaccination grippe équine obligatoire : le feuillet « vaccination » doit porter le visa d'un vétérinaire non propriétaire de l'animal. Pour que le vaccin de la grippe soit en cours de validité, il faut : une primo vaccination comportant 2 injections séparées d'au moins 21 jours et de 91 jours au plus, puis un rappel tous les 12 mois maximum (6 mois pour les concours internationaux).

Vaccination de la rage : en cours de validité pour les chevaux provenant des départements infectés ou participant à des compétitions officielles.

Aucune injection de vaccin de quelque nature que ce soit ne doit avoir été administrée dans les 7 jours précédant l'entrée de l'animal dans l'enceinte du salon.

Signalement graphique et / ou descriptif effectué par un vétérinaire agréé ou un agent des haras (à fournir à l'arrivée).

Transpondeur électronique obligatoire. À défaut, aucun cheval ne sera admis sur le site.

En conséquence, les associations doivent impérativement en informer leurs membres.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Acompte de 50 % du montant total TTC à joindre au contrat de participation.

Solde à réception de facture, ou dans tous les cas **avant le 17 septembre 2010.**

MODES DE PAIEMENT :

- par chèque, à l'ordre de GL events Exhibitions et à adresser à GL events - Salon Equita'

Cité internationale - 10, quai Charles de Gaulle - 69463 Lyon cedex 06

- par virement bancaire : Banque Populaire Loire et Lyonnais

141, rue Garibaldi

69003 Lyon - France

Domiciliation **B.P.2.L INSTITUTIONNELS**

Banque **13907** Guichet **00000** Compte **00 200 164 885** Clé **41**

Code IBAN FR76 **1390 7000 0000 2001 6488 541**

Code BIC/ SWIFT **CCBPPFRPLYO**

Les invitations seront envoyées à réception de votre règlement total.

Conserver une copie de ce document.

LES CONTRATS DE PARTICIPATION SANS CHÈQUE D'ACOMPTE NE SERONT PAS PRIS EN CONSIDÉRATION

Les frais de participation sont basés sur les conditions économiques actuelles et peuvent varier avec celles-ci.

Tous les paiements devront intervenir à réception de facture. À défaut de règlement dans ce délai, il sera dû un intérêt de retard de 1,5 % par mois à compter de la date d'échéance de la facture.

Le contrat de participation ne sera considéré comme **accepté qu'après accord express de GL events Exhibitions.**

En cas de litige, seul le tribunal de commerce de Lyon sera compétent.

Date

Cachet commercial (obligatoire)

Signature précédée de :

"Je soussigné M... reconnaît avoir pris connaissance du règlement du salon figurant au verso des présentes ainsi que des conditions de règlement ci-dessus".

RÈGLEMENT DE L'ÉVÉNEMENT